

Eyne – Stéphane Becq, installé maire par le conseil municipal



Le nouveau maire Stéphane Parassols Becq, entouré du conseil municipal.

Le 15 mars, la liste "Unis pour l'avenir d'Eyne" a remporté l'élection municipale avec 105 voix, contre 62 pour la liste "Eyne ensemble demain". La mobilisation des électeurs a été particulièrement notable, avec 169 votants sur 184 inscrits, soit un taux de participation de 91,85 %.

Le vendredi 20 mars s'est tenu le premier conseil municipal du nouveau mandat. Il est composé de neuf élus issus de la liste "Unis pour l'avenir d'Eyne" : Stéphane Parassols Becq, Lydie Blondeau, Philippe Poussin, Alexia Ramade, Thierry Bruno, Sophie Sala, Marc Carcassonne, Julienne Windels, Xavier Vidou et de deux élus de la liste adverse, "Eyne ensemble demain". À la suite de la démission collective des candidates de la liste d'opposition dont Aude Poirier, tête de liste, ce sont Pierre Lauret (n° 2 de la liste) et Julien Piqué (n° 4) qui siègent désormais. Après une introduction du maire sortant, Alain Bousquet, la présidence de séance a été confiée à la doyenne d'âge, Julienne Windels. Sans surprise, Stéphane Parassols Becq a été élu maire d'Eyne par les membres du conseil municipal. Ce moment a été marqué par la remise symbolique de l'écharpe et des clés de la mairie par Alain Bousquet, très ému de transmettre ses fonctions après 37 années élu à la commune dont 31 en tant que premier magistrat. Le conseil s'est ensuite poursuivi avec l'élection des adjoints. Seule liste présentée, elle a été adoptée à l'unanimité. Philippe Poussin a été élu premier adjoint, Lydie Blondeau, deuxième adjointe et Marc

Carcassonne, troisième adjoint. La composition des commissions et les délégations seront examinées lors du prochain conseil municipal.